

Rubrique 1	Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise	
1.1	Identificateur de produit	
	Nom commercial	Blossom Protect
	Synonyme	
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées	
	Utilisation	Produit phytosanitaire.
	Utilisations déconseillées	
1.3	Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité	
	Producteur	bio-ferm, Biotechnologische Entwicklung und Produktion GmbH
	Adresse	Erber Campus 1 3131 Getzersdorf, Österreich
	Telephone	+43 (0) 2782 803-0
	E-Mail	office@bio-ferm.com
	Fournisseur	Andermatt Biocontrol Suisse AG
	Adresse	Stahlermatten 6 6146 Grossdietwil, Suisse
	Téléphone	+41 (0)62 917 5005
	E-mail	sales@biocontrol.ch
1.4	Numéro d'appel d'urgence	
	Téléphone	145 (Tox Info Suisse)
Rubrique 2	Identification des dangers	
2.1	Classification de la substance ou de la préparation	
	Non classé ; les critères de classification ne sont pas remplis. L'étiquetage s'effectue d'après l'homologation nationale.	
2.2	Éléments d'étiquetage	
	EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas respirer les aérosols. Eviter le contact avec la peau. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Attention	
2.3	Autres dangers	
	La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistant, very bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006 La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006	
Rubrique 3	Composition/informations sur les composants	
3.1	Substances	
	Ce produit est un mélange.	
3.2	Préparations	
	<i>Aureobasidium pullulans</i> DSM 14940 5-50%	CAS 67891-88-7

Aureobasidium pullulans DSM
14941 5-50%

Classement conformément au -
Règlement (CE)

N.1272/2008: Non classé ; les
critères de classification ne
sont pas remplis.

CAS 67891-88-7

Classement conformément au -
Règlement (CE)

N.1272/2008: Non classé ; les
critères de classification ne
sont pas remplis.

Rubrique 4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales	Quitter la zone de risque. En cas de suspicion d'empoisonnement, stopper le travail et consulter un médecin. Appeler les services d'urgence. Consulter les informations
Après inhalation	Donner de l'air frais. Consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau	Retirer les vêtements contaminés. Laver immédiatement à l'eau tiède et au savon et bien rincer. Consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment les yeux en les maintenant ouverts durant au moins 10 minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion	Rincer abondamment la bouche avec de l'eau (uniquement si la personne est consciente). Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non renseigné.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique

Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: CO₂, poudre d'extinction, mousse ou eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Non renseigné

5.3 Conseils aux pompiers

Concernant ce produit, aucun équipement de protection spécifique n'est nécessaire. Utiliser un équipement de protection adapté à la situation.

Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Consulter les instructions sur les précautions de sécurité et porter l'équipement de protection approprié (voir la section 8). Eviter la formation de poussières.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune mesure particulière n'est requise.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les cellules d'*Aureobasidium pullulans* peuvent être inactivées par chauffage au-dessus de 80 ° C ou par pulvérisation avec un

agent désinfectant (par exemple 70% d'éthanol). Ramasser le produit déversé à l'aide d'une pelle. Le placer dans un récipient propre et fermé. Placer le récipient dans un emballage hermétique et étiqueté conformément aux réglementations en vigueur.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Consulter les section 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

Rubrique 7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les instructions d'utilisation. Eviter tout contact inutile avec le produit. Ne pas boire, manger ni fumer en travaillant. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Eviter tout contact inutile avec le produit. Oter immédiatement tout vêtement contaminé. Se laver les mains avant de manger ou boire et à la fin de la journée de travail. Prendre des mesures de précaution contre les charges statiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. A conserver dans un récipient bien fermé, au sec, et dans un lieu frais et aéré. Protéger de la chaleur, de l'humidité et du soleil. Conserver séparément de préparations antioxydantes.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit phytosanitaire : Se référer aux indications de l'étiquette.

Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative de substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux/de visage	Si la ventilation sur le lieu de travail n'est pas suffisante, un dispositif d'extraction doit être installé. Lunettes ou écran de protection
Protection de la peau	Gant de protection, Vêtements de coton
Protection respiratoire	En cas de formation importante de poussières, le port d'un masque anti-poussière est recommandé.
Risques thermiques	Pas nécessaire
Autres	Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Granulés
Couleur	marron clair
Odeur	douce, semblable au pain
Seuil olfactif	non déterminé
Valeur du pH	5 – 7
Point de fusion	Non applicable
Point d'ébullition	Non applicable

Point d'inflammation	Non applicable
Taux d'évaporation	non déterminé
Inflammabilité	Ce produit est ininflammable. (EEC A.10)
Limite inférieure et supérieure d'explosibilité	non déterminé
Pression de vapeur (20 °C)	Non déterminé
Densité de vapeur	non déterminé
Densité (20°C)	non déterminé
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau	soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non déterminé
Point d'inflammation	Non déterminé
Température de décomposition	non déterminé
Viscosité	Non déterminé
Propriétés explosives	Risque d'explosion des poussières.
Propriétés comburantes	non déterminé

9.2 Autres informations

aucun

Rubrique 10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue si ce produit est utilisé conformément aux spécifications.

10.2 Stabilité chimique

Tenir compte la durée de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Si utilisé selon l'usage prévu, aucune réaction dangereuse

10.4 Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur et de l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

Aucune.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu dans des conditions de stockage normales.

Rubrique 11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	orale LD50 >2000 mg/kg (rat) cutanée LD50 >2000 mg/kg (rat) inhalation LC50/4h >5.18 mg/l (rat)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non irritant (lapin, OECD 404)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non irritant (lapin, OECD 405)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucun effet de sensibilisation connu
Mutagenicité sur les cellules germinales	La souche DSM 14941 n'a montré aucune caractéristique mutagène dans le cadre du Test de Micronoyau sur les érythrocytes des mammifères (CE B12).
Cancérogénicité	Non-testé
Toxicité pour la reproduction	Non-testé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Aucune donnée
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Aucune données
Danger par aspiration	Aucune donnée

Rubrique 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë (courte durée)

Poissons	CE50/96h >100 mg/l (Truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>))
Crustacés	CE50/48h >200 mg/l (Puce d'eau (<i>Daphnia magna</i>)) CE/CL ₅₀ /21j >200 mg/l (Puce d'eau (<i>Daphnia magna</i>))
Algues/plantes aquatiques	CE50/7j >100 mg/l (Lentille d'eau (<i>Lemna minor</i>)) CE50/7j >250 mg/l (Lentille d'eau (<i>Lemna gibba</i>))
Autres organismes	CE50/72h >100 mg/l (Algue (<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>)) CL50/14j >1000 mg/kg sol (Ver de terre (<i>Dendrobena hortensis</i>)) DL50/30j >2000 mg/kg-pc* (oiseaux) DI50/30j >2000 mg/kg- pc* (oiseaux) * Ces données font référence à un produit contenant la souche DSM 14941 d' <i>Aureobasidium pullulans</i> . DL50/22j >200 mg/abeille NOEC/22j 200 µg/abeille

Toxicité chronique (longue durée)

Poissons	pas de donnée disponible
Crustacés	pas de donnée disponible
Algues/plantes aquatiques	pas de donnée disponible
Autres organismes	pas de donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradabilité abiotique	pas de donnée disponible
Dégradabilité physique et photochimique	pas de donnée disponible
Biodégradation	Dégradation dans le sol: Ce produit est facilement biodégradable. Aucun danger pour l'eau.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage octanol-eau	pas de donnée disponible
Facteur de bioconcentration	pas de donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement	pas de donnée disponible
Tension superficielle	pas de donnée disponible
Adsorption/lixiviation	pas de donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistent, very bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006
La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

12.6 Autres effets néfastes

Non renseigné.

12.7 Autres informations

Aucun

Rubrique 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Elimination de Produit/ Emballage	Interdiction de réutiliser l'emballage. Eliminer les produits et les emballages vides via une collecte organisée par un service de collecte spécifique. Ne pas éliminer les déchets dans la poubelle ménagère. Ne pas déverser dans les toilettes ou le lavabo.
Code/marquage des déchets conforme à OMOD	Aucun
Information important pour le traitement des déchets	Aucun
Information important pour le traitement d'eau sale	Aucun
Autre recommandation pour le traitement des déchets	Aucun

Rubrique 14 Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non applicable

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Non applicable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport par route (ADR/RID)	Non dangereux
Transport par mer (IMDG)	Non dangereux
Transport par air (IATA/ICAO)	Non dangereux

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par route (ADR/RID)	Non dangereux
Transport par mer (IMDG)	Non dangereux
Transport par air (IATA/ICAO)	Non dangereux

14.6 Précautions particulières à prendre pour l'utilisateur

Voir les sections 6 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.7 Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non concerné

Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en

matière de sécurité, de santé et d'environnement

Habilitations

Classement conformément à la Règlement 127272008/EEC
Classe de pollution d'eau 1 (auto-évaluation) : peu polluant.

Restrictions d'usage

Aucun conue

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Rubrique 16 Autres informations

Ces indications concernent le produit défini pour le consommateur final. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

i Édition rémaniée

Adapté au reglement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Date

3 oct. 18